

# LA DEFENSE

## 1) La défense – une mission internationale

Depuis la fin de la guerre froide en 1991, les **conflits** et les **menaces** se sont multipliés et prennent des formes diverses :

- \* Guerre civile : génocide rwandais
- \* Menace nucléaire : Corée du Nord
- \* Tensions frontalières : Inde / Pakistan
- \* Piraterie : côtes somalienne
- \* Terrorisme : al-Qaïda – Etat islamique
- \* Catastrophes naturelles : séisme – tsunami – éruption volcanique – inondation
- \* Epidémie : virus Ebola

Pour assurer la paix et faire face aux menaces, différentes organisations internationales interviennent parmi lesquelles **l'ONU** (organisation des Nations Unies) et **l'OTAN** (organisation du Traité de l'Atlantique Nord) assurant la défense de l'Europe et de l'Amérique du Nord.



Nations Unies  
Maintien de la paix



### Secrétaire général

- \* Elu pour 5 ans renouvelables
- \* Médiateurs entre les Etats
- \* Négocie avec les Etats pour résoudre pacifiquement les conflits

### Conseil de sécurité

- \* 5 membres permanents = USA – Russie – France – Royaume-Uni – Chine
- \* 5 membres disposant d'un droit de veto
- \* Votent les sanctions contre la paix menaçant la paix = possibilité de blocage des résolutions
- \* Votent les résolutions pour d'interventions militaires pour rétablir la paix

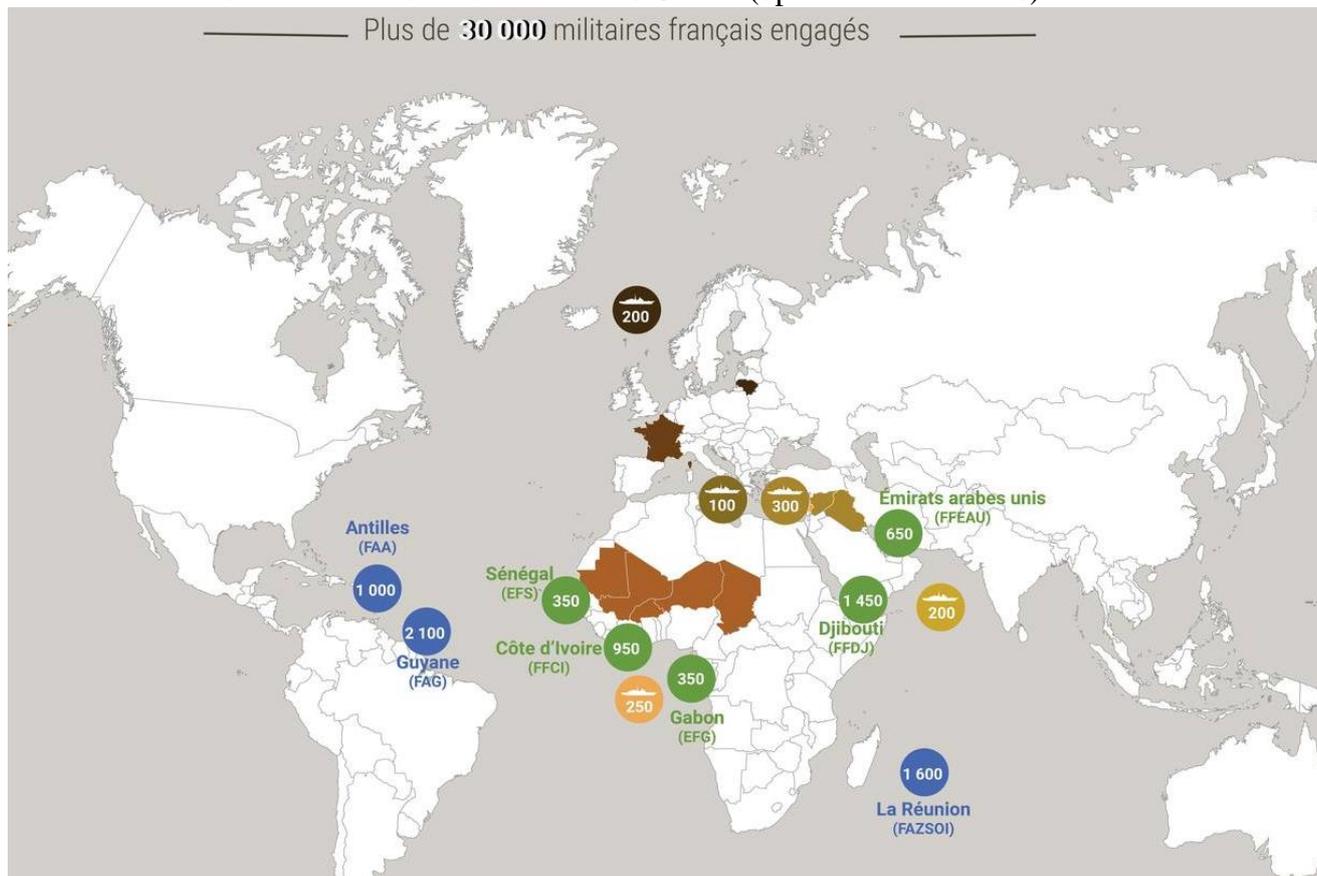
### Casques bleus

- \* Soldats de la paix – contingents mis au service de l'ONU par les différentes armées des pays membres de l'ONU
- \* S'interposent entre les combattants (belligérants)
- \* Protègent les civils
- \* Surveillent les frontières contestées.
- \* Former et aider les forces militaires nationales

## 2) La défense – une mission de la France

La défense nationale est une mission de l'Etat qui est mise en œuvre à deux échelles.

- \* *A l'échelle mondiale* : sauvegarder la paix, la liberté et la démocratie par le biais de missions militaro-humanitaires dans le cadre des **OPEX** (opération extérieures)



- \* *A l'échelle nationale* : assurer la sécurité du territoire et la protection des populations

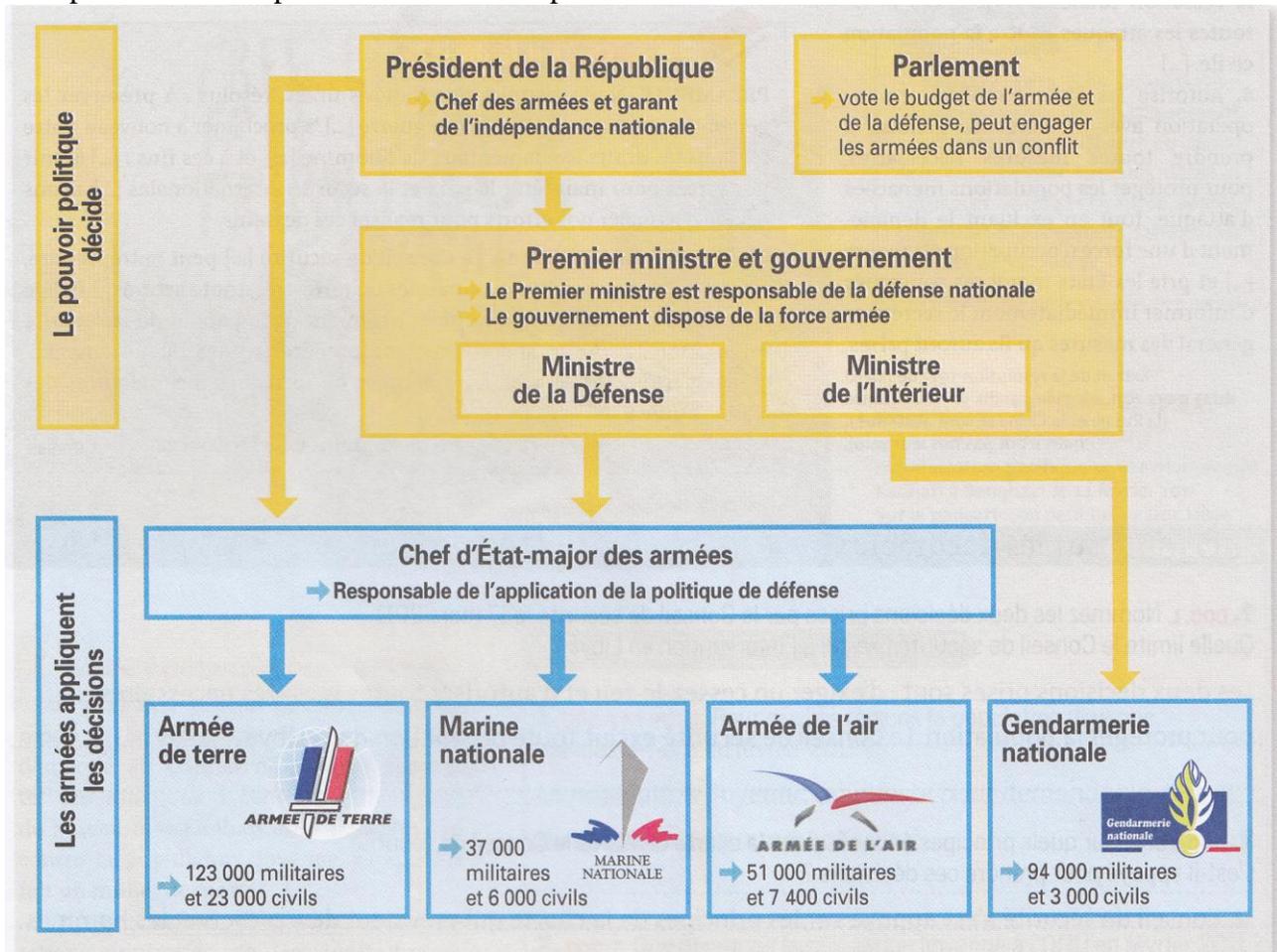


**Plan Vigipirate** : plan visant à renforcer la sécurité en France contre le terrorisme mis en place depuis 1995



**Opération Sentinelle** : opération de sécurité du territoire mise en place après les attentats de 2015 en complément du plan Vigipirate

La répartition des responsabilités est fixée par la constitution de 1958 :



Les décisions sont prises par les représentants de l'Etat élus

- \* Le président de la République est le chef des armées et dispose des codes de l'arme nucléaire.
- \* le gouvernement dispose de la force armée.
- \* Le parlement vote le budget militaire et décide de l'envoi de forces armées.

Les interventions sont réalisées par les armées. Les armées françaises sont constituées de soldats professionnels. Les armées dépendent du ministère de la Défense. Elles sont divisées en 4 armées :

- \* Armée de terre
- \* Armée de l'air
- \* Marine nationale
- \* Gendarmerie nationale.

### 3) La défense – une mission des citoyens

Le service militaire a été suspendu en 1997 mais le devoir de la défense demeure. Le **parcours de citoyenneté** est obligatoire pour tous les garçons et les filles. Il comporte trois étapes :

- \* Enseignement obligatoire de la défense en 3e et 1e
- \* Recensement à la mairie à l'âge de 16 ans
- \* Participation obligatoire pour tous les jeunes à la Journée de Défense et de Citoyenneté - **JDC**

La **JDC** vise à sensibiliser chaque jeune à ses responsabilités et au rôle qu'il/elle peut jouer pour la défense nationale

- \* Test de français
- \* Initiations au premier secours
- \* Visite d'une installation militaire
- \* Présentation de l'armée française et de la situation géopolitique

Le citoyen peut également se former aux premiers secours, participer aux commémorations nationales ou s'engager dans la réserve pour consacrer une partie de leur temps à des activités de défense.

## Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

### La Défense

Doc. n°1 : campagne du ministère de la Défense

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**  
1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-OUEST**  
Le centre du service national d'Orléans  
☎ 02 38 65 21 32  
[csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr)

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

JDC  
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Document n°2 : Extrait du code du service national – LIII.2 - 2010

Le service national universel comprend des obligations : le recensement, la journée défense et citoyenneté et l'appel sous les drapeaux.

Il comporte aussi un service civique et d'autres formes de volontariat.

La journée défense et citoyenneté a pour objet de conforter l'esprit de défense et de concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, ainsi qu'au maintien du lien entre l'armée et la jeunesse.

L'appel sous les drapeaux permet d'atteindre, avec les militaires professionnels, les volontaires et les réservistes, les effectifs déterminés par le législateur pour assurer la défense de la Nation.

### Questions

- 1) Quelles sont les étapes du parcours citoyen ?
- 2) Pourquoi est-il important pour chaque jeune de participer à ce parcours ?
- 3) Imaginer un article à destination du journal du collège évoquant les différentes formes d'engagement du citoyen dans la défense.